

20^{ème} anniversaire de l'AFPAC

Une filière engagée vers de nouveaux défis



**Filière mobilisée pour la transition
énergétique et la décarbonation**



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INTERCLIMA 2022 - AFPAC

**MATHILDE PIERRE – CHEFFE DU BUREAU DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET DE LA CHALEUR
RENOUVELABLE**

Aides à la rénovation énergétique dans le résidentiel

Travaux réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif

MaPrimeRénov'

- Aide à la rénovation globale (55% d'économies d'énergie primaire)
- Aide à l'installation de pompes à chaleur

PAC Air/eau

Revenus	Aide MaPrimeRénov'	Aide Coup de pouce chauffage CEE (en remplacement fioul, charbon, gaz peu performant)
Très modestes	4000 € + 1000€	4000 €
Modestes	3000 € + 1000€	4000 €
Intermédiaires	2000 € + 1000€	2500 €
Supérieurs	0	2500 €

PAC géothermique

Aide MaPrimeRénov'	Aide Coup de pouce chauffage CEE (en remplacement fioul, charbon, gaz peu performant)
10 000 € + 1000€	4000 €
8000 € + 1000€	4000 €
4000 € + 1000€	2500 €
0	2500 €

* www.maprimerenov.gouv.fr

+ 1000€ de prime MaPrimeRénov' jusqu'au 31 décembre 2022 (plan de résilience gaz)

Aides à la rénovation énergétique dans le résidentiel

Travaux réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif

Aides du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

- Coup de pouce « Chauffage » : remplacement d'une chaudière individuelle charbon/fioul/gaz (autre qu'à condensation) par un équipement de chauffage EnR, notamment pompe à chaleur
- Coup de pouce « Rénovation performante d'une maison individuelle » : travaux de rénovation globale comportant au moins un geste d'isolation (gain en EP \geq 55%)
- Fiches d'opérations standardisées CEE



MaPrimeRénov' Sérénité

- Aide aux travaux de rénovation globale pour les ménages aux revenus très modestes et modestes (gain en EP \geq 35%)
- Ménages TMO : aide de 50% du coût des travaux HT (dans la limite de 30 000 € de travaux)
- Ménages MO : aide de 35% du coût des travaux HT (dans la limite de 30 000 € de travaux)



Eco-prêt à taux zéro « individuel »

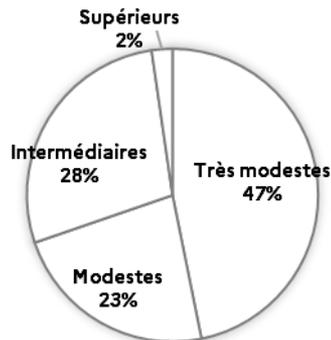
- Prêt à taux d'intérêt nul accessible sans conditions de ressources
- Plafond compris entre 7 000 € (isolation des parois vitrées) et 50 000 € (« Performance énergétique globale »)

Aides à la rénovation énergétique dans le résidentiel

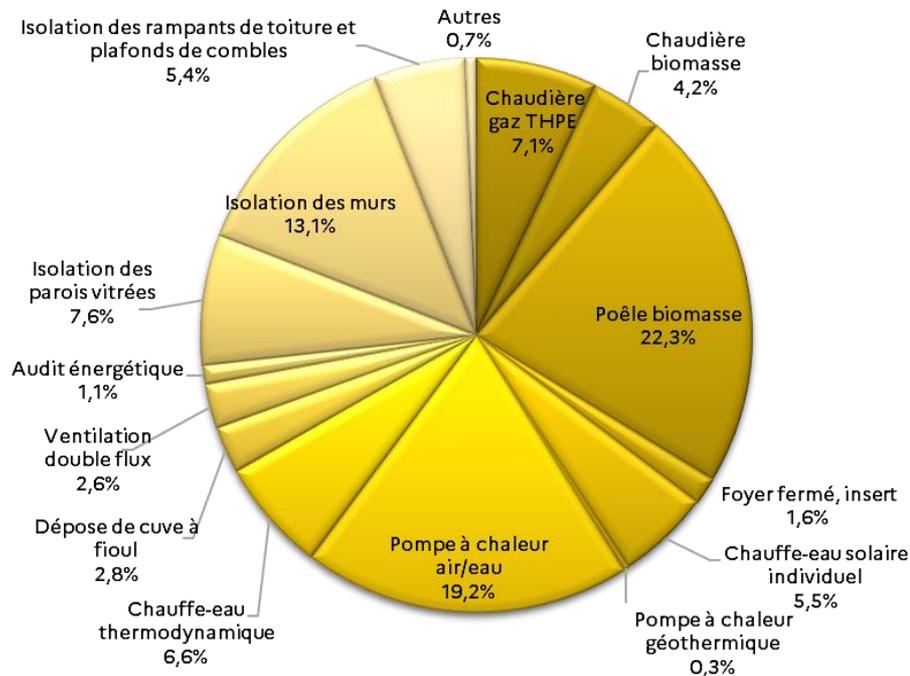
Travaux réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif

Bilan MaPrimeRénov' 2021 :

764 732 primes demandées
 658 476 primes attribuées (2,10 Md€)
 dont > 126 000 primes pour des pompes
 à chaleur air/eau
 372 828 primes payées (1,07 Md€)



Répartition des gestes selon les revenus des ménages hors forfaits
« rénovation globale » (primes attribuées en 2021)



Répartition des principaux gestes hors forfaits « rénovation globale » (primes attribuées en 2021)

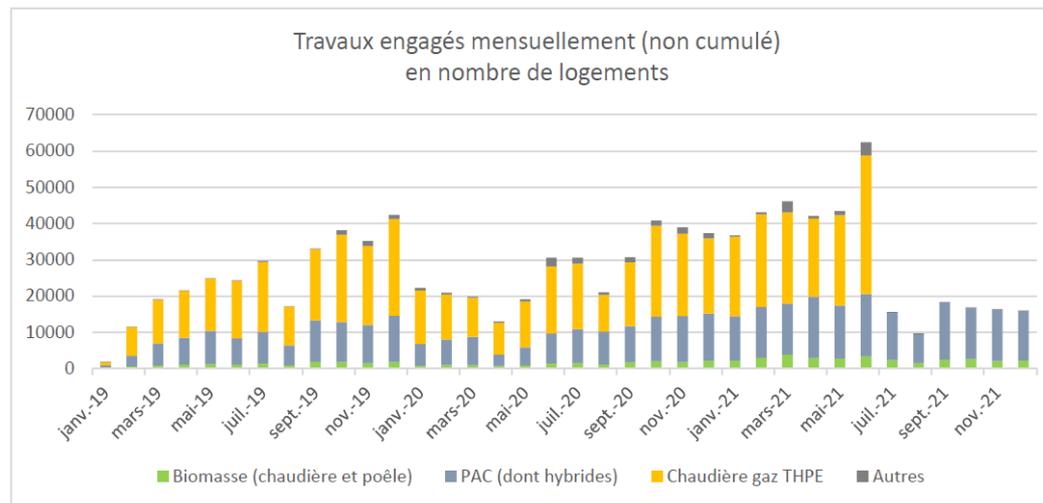
Aides à la rénovation énergétique dans le résidentiel

Travaux réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif



Statistiques coup de pouce chauffage CEE (maison individuelle)

		Energie d'arrivée					
		Chauffage ENR		Chauffage gaz		Total	
Energie d'origine	Charbon	18 413-	(4%)	590	(0%)	19 003	(2%)
	Fioul	304 140	(70%)	39 938	(7%)	344 078	(35%)
	Gaz	110 844	(26%)	495 630	(92%)	606 474	(63%)
	Non précisé	1	(0%)	-	(0%)	1	(0%)
		433 398	(100%)	536 158	(100%)	969 556	(100%)





Evolution du coup de pouce chauffage tertiaire

Depuis le 1er septembre 2022, le coup de pouce chauffage tertiaire est **étendu aux bâtiments résidentiels collectifs** :

- Priorité au raccordement à un réseau de chaleur
- À défaut de pouvoir raccorder : PAC air/eau ou eau/eau (BAR-TH-166), PAC à absorption (BAR-TH-150), chaudière biomasse (BAR-TH-165)

Contrôles des opérations d'installations pompes à chaleur dans le résidentiel (PAC individuelles)

Les PAC et PAC hybrides (BAR-TH-104 et 159) sont soumises à un taux de contrôle par organisme accrédité depuis le 1er avril 2022 (date de l'engagement des opérations).

La présence d'une **note dimensionnement** est notamment contrôlée.

Des travaux à venir pour définir le contenu de cette note de dimensionnement

A partir du 1^{er} novembre 2022 : un taux de couverture de 70% de la PAC est attendu dans les systèmes de PAC hybride (BAR-TH-159)

Autres travaux en cours

Un arrêté pour fixer le calcul des émissions de gaz à effet de serre pour les PAC hybrides, en lien avec le décret interdisant l'installation de chaudières dépassant un certain seuil de gaz à effet de serre dans les bâtiments (chaudière fonctionnant au fioul)

Le calcul des émissions devra apparaitre dans la note de dimensionnement

Seules les PAC dont l'appoint dépasse le seuil d'émission de gaz à effet de serre du décret seront concernées par ce calcul (PAC hybrides fioul)

Programme OSCAR – Optimisation et Simplification des CEE pour les Artisans de la Rénovation

Programme porté par l'ATEE

Sur la période 2022-2024 (3 ans)

Budget : 16M€ - Parties prenantes : Etat (DGEC-DHUP, Bercy), FFB, CAPEB, FNBM, FNAS, FDME

Objectifs principaux du programme:

- Informer et accompagner les artisans pour une meilleure utilisation des CEE et des aides de l'ANAH (MPR notamment)
- Mettre en place un réseau de 6000 référents, formés et outillés, qui pourront accompagner les artisans dans leurs démarches.
- Aboutir à une intégration simplifiée des aides à la rénovation énergétique des bâtiments dans les offres des artisans.
- Créer des outils ad-hoc à destination des référents et des artisans.
- Expérimenter des actions visant à faciliter le déploiement par les artisans du dispositif CEE

Site Internet : <https://programme-oscar-cee.fr/>

Accès au MOOC : <https://plateforme.programme-oscar-cee.fr/connexion>



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNEXES

Aides à la rénovation énergétique dans le résidentiel

Travaux réalisés sur parties communes ou travaux d'intérêt collectif réalisés sur parties privatives

MaPrimeRénov' Copropriété

- Aide aux travaux de rénovation globale en copropriété (gain en EP \geq 35%)
- 25 % de la quote-part des travaux (dans la limite de 3 750 €/logement)
- Ouverture du portail de dépôt (www.maprimerenov.gouv.fr) en janvier 2021

MaPrimeRénov' Copropriété
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Aides CEE

- Coup de pouce « Rénovation performante de bâtiment résidentiel collectif » (gain en EP \geq 35%)
- Coup de pouce « Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires »
- Fiches d'opérations standardisées CEE



Eco-prêt à taux zéro « Copropriété »

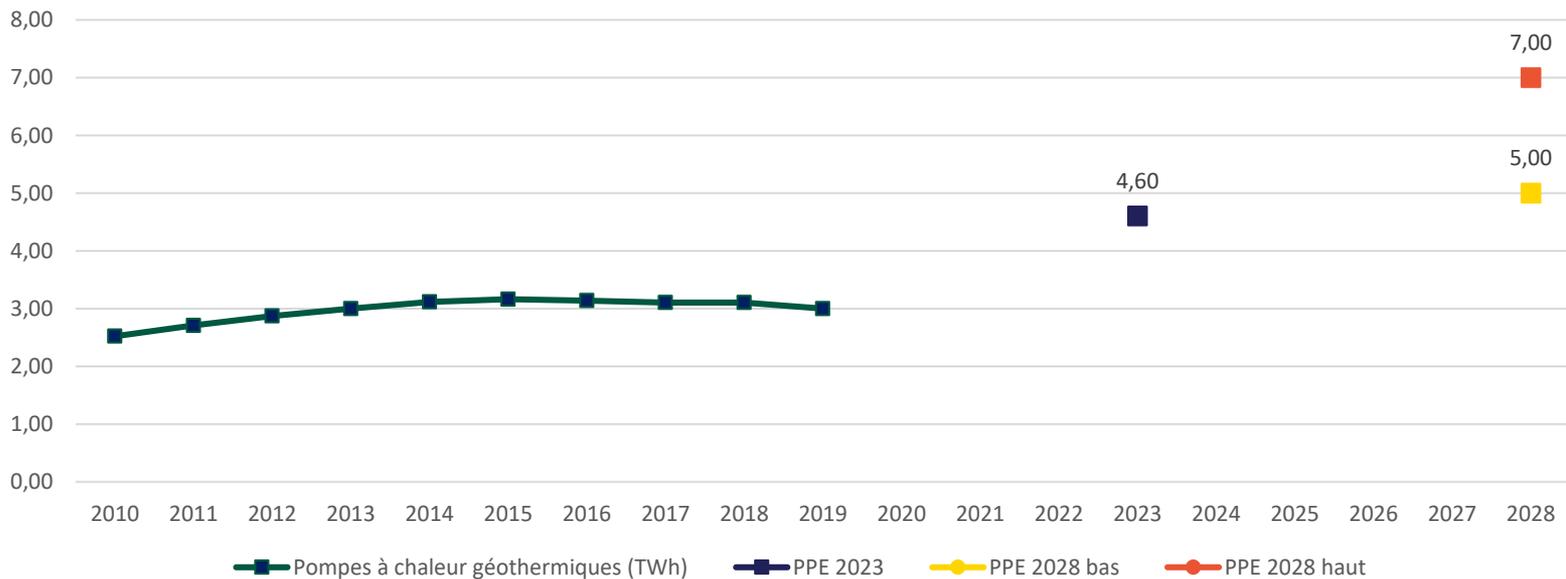
- Prêt mobilisable par les syndicats de copropriétaires

Aides Fonds Chaleur

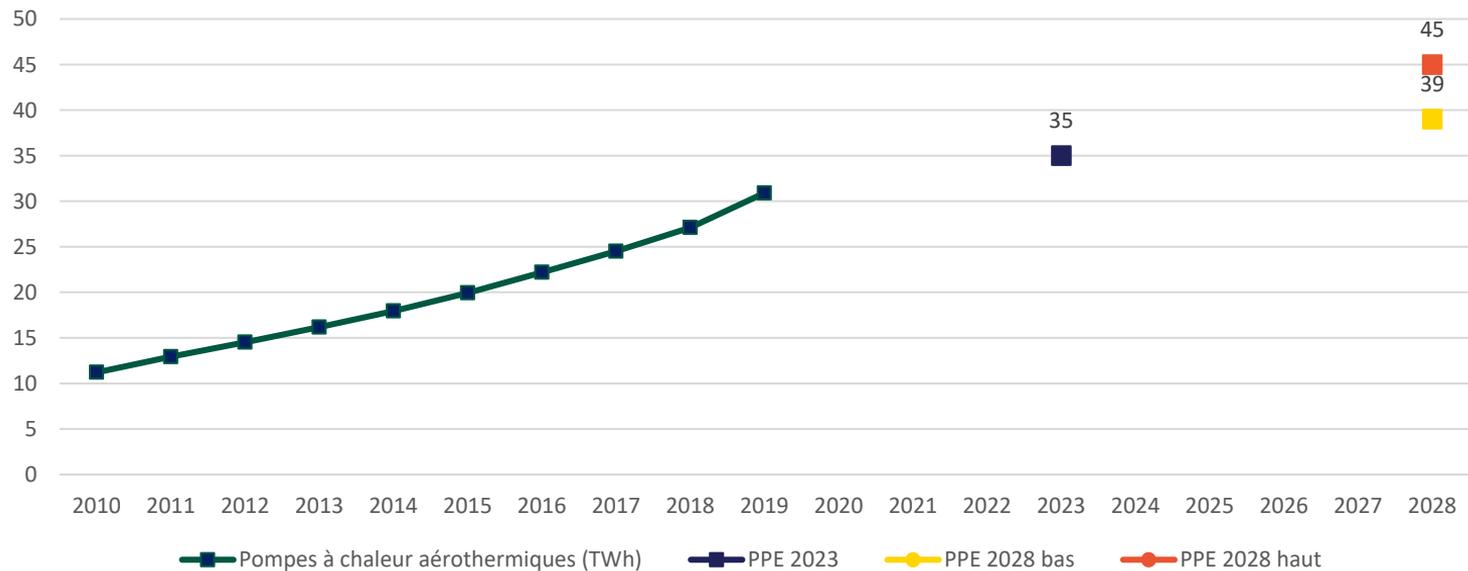
- Aides à l'investissement pour des projets de production de chaleur EnR&R



Évolution de la consommation finale brute de chaleur produite à partir de PAC géothermiques, corrigée des variations climatiques (TWh)



Évolution de la consommation finale brute de chaleur produite à partir de PAC aérothermiques, corrigée des variations climatiques (TWh)





**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉPLOIEMENT DE LA PAC EN COLLECTIF

Louis ORTA

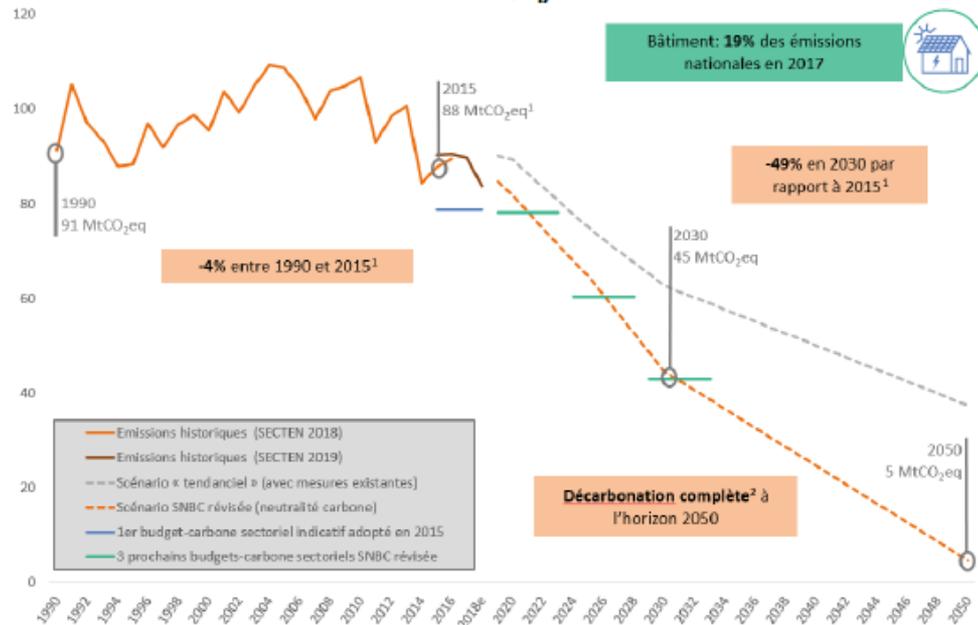
Chef de projet, Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)

03/10/2022

Grands objectifs énergétiques français

- Neutralité carbone en 2050 (-40% en 2030)
- 50% consommation énergétique finale en 2050
- 40% consommation énergie fossile
- 33 % d' ENR en 2030 (38% de la chaleur)
- Parc BBC en 2050
- ...

Historique et projection des émissions du secteur des bâtiments entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq)



En route vers la neutralité carbone

Entre 2022 et 2031, avec la RE2020 , le bâtiment réduit son bilan carbone en exploitation mais aussi en construction

La démarche feuille de route de « décarbonation » du bâtiment met l'Etat et l'ensemble de la filière autour de la table pour **identifier les mesures à mettre en œuvre par chacune des parties pour atteindre les objectifs climatiques de la France.**

Les travaux des acteurs économiques des grands secteurs émetteurs de GES en vue d'élaborer de ces feuilles de route alimenteront ainsi les réflexions menées dans le cadre de la préparation de la SFEC

-> RdV à 14h30 à l'assemblée générale du PBD



L'enjeu du logement collectif

En neuf :

Entre 2017 et 2019, la PAC représente en part de marché pour la construction* :

- 65% pour le chauffage en Maison individuelle (le gaz 20%)
- 6% pour le chauffage en Logement collectif (le gaz 75%)
- 85% pour l'ECS en Maison individuelle (le gaz 12%)
- 15% pour l'ECS en logement collectif (le gaz 71%)

En rénovation :

En 2015, selon l'INSEE :

- 39 % des ménages chauffent principalement leur logement au gaz
- 35 % à l'électricité
- 12 % au fioul
- 5 % au bois
- 4 % sont reliés à un réseau de chauffage urbain
- 3 % via l'énergie solaire thermique ou grâce à une pompe à chaleur

*Source : Observatoire de la performance énergétique (OPE)

Diffusion de la PAC en collectif

La DHUP pilote, depuis le début de l'année, un travail d'analyse sur le déploiement de la PAC en logement collectif, en construction comme en rénovation.

Objectifs :

- dresser un état de l'art,
- identifier le potentiel de déploiement,
- identifier les freins à ce déploiement

Méthode :

- ✓ Revue technique
- ✓ Entretiens
- ✓ Projections

Quelques apprentissages

- Les solutions techniques existent, elles sont nombreuses et diversifiées (16 fiches techniques).
- Le marché est bien identifié par les acteurs industriels, la filière est en mesure de répondre à la hausse de demande projetée à 2025 (du fait notamment de la RE2020)
- A court terme les principaux enjeux identifiés sont :
 - la nécessité de constituer un RETEX technique
 - la montée en compétence de l'ensemble de la chaîne de valeur
 - L'attention particulière à porter à la rénovation du fait des contraintes inhérentes

Quelques pistes pour avancer

- Expérimenter pour construire dès aujourd’hui les conditions du déploiement en collectif (RETEX technique, labels, etc)
- Cadrer rapidement le déploiement pour éviter les contre-références
- Identifier les besoins et former pour anticiper le besoin de compétences
- Rassurer les MOA sur la faisabilité et la fiabilité des solutions, les accompagner
- Produire et améliorer les données environnementales

Merci pour votre attention



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OUVERTURE DES PACs AIR-EAU COLLECTIVES A LA METHODE FONDS CHALEUR

Eléments de cadrage

Approche ENR choix

1. Encourager la sobriété énergétique des usages sur les plans comportemental et organisationnel (ex: sensibilisation, logiciel de gestion technique, entretien)
2. Diminuer les besoins de chauffage des bâtiments (« jouant ainsi sur l'efficacité énergétique après la sobriété ») (ex: type d'équipement, niveau d'isolation)
3. Prioriser la mutualisation des installations (prioriser le raccordement des bâtiments aux RC et PACS géo)
4. Prioriser les ENR&R, prioriser la chaleur de récupération

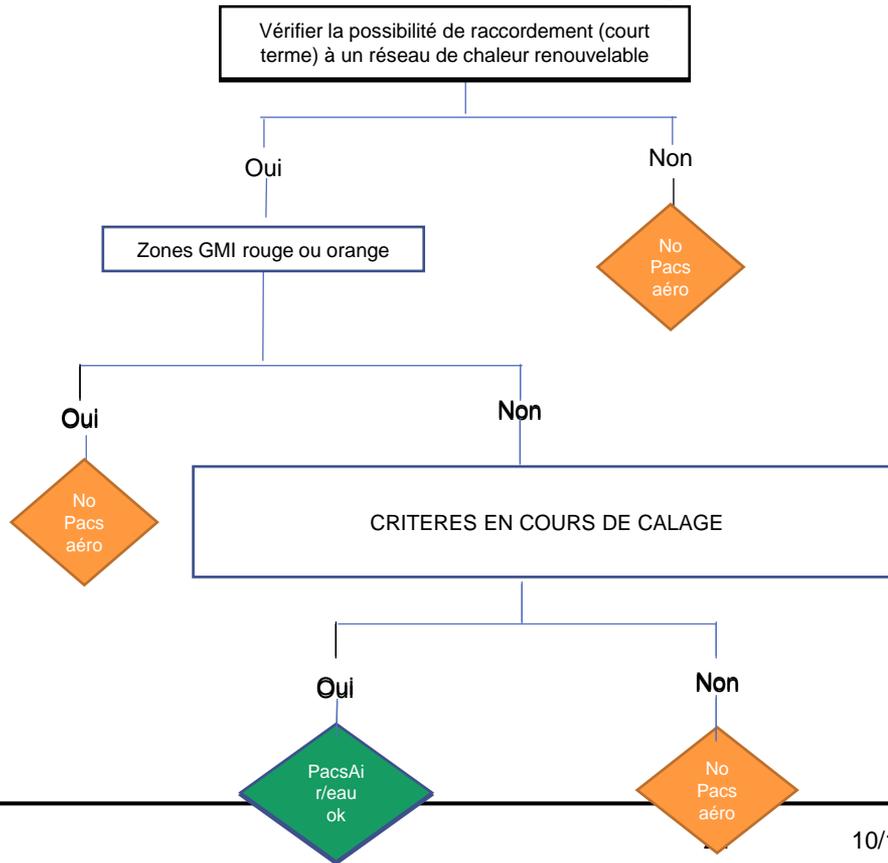


Étude de faisabilité validant les conditions d'éligibilité

Prioriser les Pacs géo

Prioriser les RC

Performance énergétique des
bâtiments raccordés aux PACs





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Plan de soutien à la filière PAC

Éléments de cadrage

Travail commun ADEME/AFPAC

1. Plan ciblé sur les installations collectives
2. Donner des outils à tous les acteurs pour assurer un développement dans de bonnes conditions
3. Former tous acteurs au dimensionnement / mise en œuvre / maintenance
4. Définir des conditions d'installations pour que la PAC soit pleinement dans son rôle de décarbonation